

Gérer efficacement des aléas majeurs d'exploitation

Communiqué de presse

A Ajaccio, le 28 octobre 2019

CORSICA linea déplore vivement le projet de blocage qui frappe le navire *Piana* ce jour, ainsi que les tensions et inquiétudes qui entourent les récentes modifications de son plan de flotte, et tient à rétablir la vérité sur un certain nombre de points :

- **Traditionnellement, la période de novembre à janvier est consacrée aux arrêts techniques, dans le respect d'un cadre réglementaire strict.** Autrement dit, tous les 2 à 3 ans, tout navire doit bénéficier d'une période de maintenance et les navires de CORSICA linea n'échappent pas à cette règle. C'est le cas du *Monte d'Oro* actuellement, comme ce sera le cas du *Pascal Paoli* en décembre et du *Jean Nicoli* en janvier. **En l'occurrence, pour le *Pascal Paoli* comme pour le *Jean Nicoli*, ces arrêts techniques sont, au-delà d'une pure période de maintenance, l'occasion de réaliser une phase de modernisation desdits navires en matière de transition environnementale,** avec l'installation du branchement électrique à quai et du traitement des fumées par scrubbers. Rappelons combien ces mutations techniques sont importantes tant en termes de **préservation de l'environnement**, qu'en égard à **l'enjeu de santé publique** lié à **l'amélioration de la qualité de l'air dans les ports et alentours.**
- Le navire *Vizzavona* a subi, quant à lui, une importante avarie sur l'un de ses moteurs début octobre. Afin de gérer au mieux cette difficulté technique qui impose une navigation sur trois moteurs au lieu de quatre, décision a été prise d'affecter le *Vizzavona* à la ligne Ajaccio-Marseille et le *Paglia Orba* à la ligne Bastia-Marseille – ceci durant le temps nécessaire à la réparation du quatrième moteur du *Vizzavona*.
- La conjonction de ces divers événements a entraîné l'affectation du navire *Piana* sur Ile-Rousse durant quatre escales jusqu'à la fin 2019, dans une logique d'optimisation de la desserte de la Corse. **Cette affectation est en parfaite conformité avec le contrat d'affrètement liant La Mériidionale à CORSICA linea.**

Pierre-Antoine VILLANOVA, Directeur général de CORSICA linea, déclare : « **Nous faisons face à des aléas majeurs d'exploitation** qui nous imposent d'agir, en responsabilité, pour **continuer à assurer efficacement notre mission de service public.** Nous gérons donc au mieux ces aléas, **dans le strict respect du contrat de délégation de service public qui nous lie à la Collectivité de Corse, comme dans celui du contrat d'affrètement établi avec La Mériidionale.** J'ajoute que, dans un pareil contexte, nous ne pouvons que fortement regretter le projet de blocage à bord du *Piana* ainsi que, plus largement, les tensions qui entourent les récentes modifications de notre plan de flotte, alors même que nous avons formulé cette proposition d'affrètement à La Mériidionale, avec la volonté très claire de participer au maintien d'une part non négligeable de l'emploi maritime en Corse. Notre volontarisme en la matière est bien mal récompensé puisque nous devenons les victimes d'un faux procès ».

CONTACT PRESSE : Pasquine ALBERTINI / 06.46.36.31.92 / palbertini@corsicalinea.com